

ANIMATEUR LOISIR TOURISME

Titre Professionnel - Inscrit RNCP - En alternance

*Pour l'obtention du diplôme « Animateur Loisir Tourisme »
enregistré au RNCP au n°38662.
Voir la fiche sur France-compétences.fr*



Objectifs de la formation

Les compétences et aptitudes

L'Animateur Loisir Tourisme propose ou adapte des activités de loisirs à différents publics et les anime en veillant à la qualité des prestations proposées. Il imagine ou adapte des activités dans le champ de la convivialité, de la détente, du divertissement, de la découverte et du sport. Il prévoit le contenu et les supports des activités, s'assure de leur mise en sécurité et anticipe les besoins matériels et humains.

⌚ Durée : Environ de 8 à 12 mois (385h de formation minimum)

BLOC 1

Contribuer à la conception d'animations loisirs

Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics

Créer des animations loisirs pour différents publics

Promouvoir des animations loisirs

BLOC 2

Animer des activités de journées et de soirées

Animer des activités de journées pour différents publics

Animer des activités de soirées pour différents publics

Assurer la logistique des animations loisirs



La certification

- Rédaction d'un Dossier Professionnel en amont
- Présentation d'un projet réalisé en amont
- Entretien technique
- Entretien final

📍 À Six-Fours-les-Plages

⌚ 1 heure 50 minutes

🎓 Obtention d'un Titre Professionnel de niveau 4

L'examen final se déroule devant un jury agréé par la DDETS et est composé de deux professionnels du métier.



Déroulement de la formation

La formation en alternance nécessite la signature d'un contrat d'apprentissage* (ou un contrat de professionnalisation) avec une entreprise d'accueil dont l'activité correspond aux compétences incluses dans la formation. En contrat d'apprentissage, le temps de formation est réparti sur deux types de périodes : des périodes de formation en présentiel (25%) et des périodes de formation en entreprise (75%).

Alterne entre les deux périodes
suivant un calendrier personnalisé



Périodes en entreprise

Grâce à l'alternance, bénéficie d'une expérience professionnelle concrète lors de périodes en entreprise, pour apprendre en situations réelles.

Nous avons peut-être l'offre d'alternance qu'il te faut !

Seras-tu accompagné(e) ?

En période en formation, un formateur (professionnel du métier) te sera attribué. Lors des périodes en entreprise, l'accompagnement est garanti par un Maître d'apprentissage (contrat d'apprentissage) ou un tuteur (contrat de professionnalisation). Tous deux ont pour rôle de t'encadrer à travers des entretiens réguliers et des suivis de progression.

Les modalités d'évaluation

Des quiz, des évaluations en cours de formation (ECF), des études de cas mais aussi des exercices d'application, des entretiens périodiques...

Apprend tout en étant rémunéré(e)

Dans le cadre de l'alternance, tu percevras un salaire sur tes jours en formation au même titre que tes jours en entreprise, tout en bénéficiant du statut de salarié, avec ses droits et ses devoirs.

Périodes de formation en présentiel

Les périodes de formation ont lieu sur l'un de nos sites d'application. Qu'il s'agisse de notre centre de formation ou d'un de nos sites partenaires en France (campings, villages-vacances ou hôtels), nous te fournissons un lieu d'apprentissage adapté et immersif.

Pour plus d'informations sur les conditions d'accueil, nous consulter.

- Accompagnement individuel et en groupe assuré par des formateurs experts métier,
- Encadrement assuré par un référent pédagogique et un référent examens,
- Apports de contenus, analyse de cas pratiques, jeux de rôles, échanges libres, etc,
- Immersion dans l'univers du métier visé (campings, villages-club, village vacances, hôtel, etc.)

Village Vacances ©Léo Lagrange - Ramatuelle, Var (83)



* Avoir entre 18 et 29 ans (révolus), aussi accessibles aux travailleurs handicapés de tout âge et aux sportifs de haut niveau inscrits sur la liste arrêtée par le Ministère chargé des Sports (cf alinéa 1 de l'article L.221-2 Code du sport)



Débouchés

Exemples de métiers accessibles

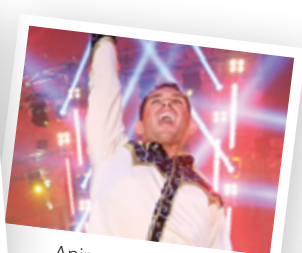
- animateur généraliste/polyvalent
- animateur adultes/enfants/adolescents/périscolaire
- animateur d'activités culturelles et ludiques/de jeux/disc-jockey
- animateur de journée/de soirée
- animateur chanteur/micro/mini-club
- animateur découverte/station/événementiel



Animateur enfant



Animateur de journée



Animateur soirée

La suite pédagogique possible

- Responsable d'Établissement Touristique NIVEAU 6
- Animateur Loisir Tourisme NIVEAU 4

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de [France Compétences](https://francecompetences.fr)

Modalités

Quels sont les pré-requis ?

- Avoir plus de 18 ans
- Maîtriser opérationnellement les logiciels de bureautique

Comment se passe l'inscription ?

- **Délai d'accès** : démarrage à tout moment
- Étude du parcours (CV) et du projet professionnel
- Entretien et positionnement pédagogique
- Une fois le contrat d'alternance signé avec l'entreprise d'accueil, un calendrier définit les dates de début et de fin de formation et la répartition des périodes.

Frais de formation pris en charge

En alternance, que ce soit en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, **c'est à l'opérateur de compétences de l'entreprise que revient le financement** de la formation (hors frais annexes liés aux déplacements, repas, tenues, etc.)

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet : academie-tourisme.fr/formation-animateur-loisir-tourisme/



Quelques chiffres :

89%

de taux de satisfaction*
(2024 - source Edko de fin de parcours)

82%

de taux de réussite à
l'examen (2024 - moyenne CFA)

+500

personnes formées
chaque année



SIÈGE SOCIAL

contact@academie-tourisme.fr

04 89 33 15 00

60 Avenue Joseph Raynaud,
83140 Six-Fours-les-Plages

Retrouvez-nous sur les réseaux :



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignements, contactez notre référente : referenthandicap@academie-tourisme.fr

NOS CAMPUS ÉTUDIANTS*

CAMPUS LILLE

campuslille@academie-tourisme.fr

04 89 33 15 28

250 Rue Madeleine Rebérioux,
59000 Lille

CAMPUS TOULON

campustoulon@academie-tourisme.fr

04 89 33 15 29

60 Avenue Joseph Raynaud,
83140 Six-Fours-les-Plages

CAMPUS LYON

campuslyon@academie-tourisme.fr

04 89 33 15 27

11 Passage du Panama,
69002 Lyon

*Le Titre Professionnel « Animateur Loisir Tourisme » n'est pas dispensé sur nos campus

Une marque commerciale



Membre du réseau



Certification



Reconnu par

